

Rapport « RTS 28 »
Top 5 des établissements financiers en charge de l'exécution des ordres
-
Année de référence : 2020

1 Généralités

L'objet du présent rapport est de lister par catégorie d'actifs les banques dépositaires les plus importantes - classées en termes de volume de négociation - auxquelles Fide Capital a transmis ou communiqué des ordres pour l'année de référence mentionnée ci-dessus.

On notera que conformément aux réglementations relatives à la publication des informations sur les lieux et la qualité de l'exécution des ordres, le présent rapport ne reprend pas les « ordres » relatifs aux souscriptions ou rachats d'OPC sur un marché.

2 Clients de détails – Banques dépositaires auxquelles ont été communiqués des ordres – classées par volume de négociation

Catégorie d'instruments	Actions				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
KBC Bank 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	64,35 %	67,41 %	n/a	n/a	n/a
VAN DE PUT & CO Privaatbankiers 54930084TZJBK6D1AY92	24,83 %	24,44 %	n/a	n/a	n/a
BIL Luxembourg 9CZ7TVMR36CYD5TZBS50	10,82 %	8,15 %	n/a	n/a	n/a

Catégorie d'instruments	Produits indicies cotés				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
KBC Bank 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	100,00 %	100,00 %	n/a	n/a	n/a

3 Clients professionnels – Banques dépositaires auxquelles ont été communiqués des ordres – classées par volume de négociation

Catégorie d'instruments	Actions				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. NCKZJ8T1GQ25CDCFSD44	95,63 %	63,19 %	n/a	n/a	n/a
BIL Luxembourg 9CZ7TVMR36CYD5TZBS50	3,10 %	19,63 %	n/a	n/a	n/a
KBC Bank 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	1,20 %	15,95 %	n/a	n/a	n/a
Banque et Caisse d'Épargne de l'Etat, Luxembourg R7CQUF1DQM73HUTV1078	0,06 %	1,23 %	n/a	n/a	n/a

Catégorie d'instruments	Instruments de dette - (obligations)				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plateformes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. NCKZJ8T1GQ25CDCFSD44	100,00%	100,00%	n/a	n/a	n/a

Catégorie d'instruments	Produits indicieux cotés				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. NCKZJ8T1GQ25CDCFSD44	95,01 %	56,00 %	n/a	n/a	n/a
KBC Bank 6B2PBRV1FCJDMR45RZ53	4,99 %	44,00 %	n/a	n/a	n/a

Catégorie d'instruments	Dérives sur actions				
Indiquer si < 1 ordre exécuté en moyenne par jour ouvrable de l'année précédente	Oui				
Cinq premières plates-formes d'exécution classées par volumes de négociation (ordre décroissant)	Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total dans cette catégorie	Proportion du nombre d'ordres exécutés en pourcentage du nombre total dans cette catégorie	Pourcentage d'ordres passifs	Pourcentage d'ordres agressifs	Pourcentage d'ordres dirigés
Banque Degroof Petercam Luxembourg S.A. NCKZJ8T1GQ25CDCFSD44	100,00 %	100,00 %	n/a	n/a	n/a

4 Evaluation de la qualité d'exécution

La qualité d'exécution est évaluée à l'aune des points a) à h) ci-dessous.

a) Explication de l'importance relative que l'entreprise a accordée au prix, aux coûts, à la rapidité et à la probabilité de l'exécution ou à tout autre facteur, y compris qualitatif, dans son évaluation de la qualité de l'exécution

Fide Capital transmet (dans le cas des services RTO ou de conseil en investissement) ou passe (dans le cas de la gestion discrétionnaire) systématiquement les ordres d'un client auprès de la banque dépositaire de ce client.

Chaque banque dépositaire applique sa propre politique d'exécution des ordres et publie l'information requise en matière d'exécution des ordres sur son propre site.

b) Description des éventuels liens étroits, conflits d'intérêts et participations communes avec une ou plusieurs des plates-formes utilisées pour exécuter les ordres

Fide Capital n'a de liens étroits, de conflits d'intérêts ou de relations d'actionnariats avec aucune plate-forme d'exécution et a fortiori avec aucune plateforme d'exécution où sont exécutés les ordres qu'elle a transmis ou passés à l'une des banques dépositaire de ses clients.

c) Description de tout accord particulier conclu avec des plates-formes d'exécution concernant les paiements effectués ou reçus, les rabais, remises ou avantages non monétaires obtenus

Fide Capital n'a aucun accord spécifique avec une quelconque plate-forme d'exécution en ce qui concerne la collection de paiements, de rabais ou d'autres compensations financières.

d) Explication, le cas échéant, des facteurs ayant conduit à modifier la liste des plates-formes d'exécution mentionnée dans la politique d'exécution de l'entreprise

Aucune modification n'a eu lieu au cours de l'année de référence concernant le choix des intermédiaires financiers (banques dépositaires) auxquels les ordres ont été transmis / envoyés.

e) Explication de la manière dont l'exécution des ordres varie selon la catégorie de clients, dans le cas où l'entreprise traite différemment diverses catégories de clients et où cela peut avoir une incidence sur les modalités d'exécution des ordres

Tous les ordres sont traités avec les mêmes critères de diligence, transparence et qualité indépendamment de la classification du client selon MiFID II ("clients de détail" et "clients professionnels").

f) Indication du fait que d'autres critères ont été ou non privilégiés par rapport au prix et aux coûts immédiats lors de l'exécution des ordres des clients de détail, et une explication de la manière dont ces autres critères ont été déterminants pour atteindre le meilleur résultat possible en termes de coût total pour le client

Le cas échéant, il s'agit de se référer aux politiques d'exécution des intermédiaires financiers auxquels les ordres ont été envoyés.

g) Explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé le cas échéant des données ou des outils en rapport avec la qualité d'exécution, notamment des données publiées en vertu du règlement délégué (UE) 2017/575

Fide Capital contrôle quotidiennement si les ordres envoyés ont été correctement exécutés et comptabilisés.

h) S'il y a lieu, une explication de la manière dont l'entreprise d'investissement a utilisé des éléments provenant d'un fournisseur de système consolidé de publication conformément à l'article 65 de la directive 2014/65/UE

Fide Capital n'a pas travaillé avec un consolidated tape provider au cours de l'année de référence.
